



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**



Conseil d'administration du 24 juin 2019

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni le 24 juin 2019 à 20h00 à la Maison de quartier des Prés-de-Vaux à Besançon.

Présents : Pierre Daguet, Michel Rouge, Patrick Dignac, Alexandre Jury, Daniel Orcel, Gérald Demoulin, Christophe Gras.

Excusés : Léa Bottagisi, Benjamin Goizet, Jean-Bernard Lemoine.

Invité : Adrien Bonnard (association « La Furieuse »)

Introduction

Patrick Dignac présente Adrien Bonnard, bénévole au café associatif « le Pixel », géré par l'association « La Furieuse », qui finance ses activités culturelles et éducatives en menant une activité commerciale dans le lieu (pièces de théâtre, matchs, d'improvisation, etc.). Ce fonctionnement pourrait servir d'exemple d'utilisation/exploitation de la gare haute du Funiculaire après restauration.

Election du bureau, répartition des tâches

Alexandre Jury indique qu'il peut renouveler son mandat de président s'il n'y a pas d'autres volontaires. Michel Rouge souhaite conserver son poste de trésorier.

Alexandre rappelle que le poste de vice-président est vacant depuis 2013 et indique, du fait qu'il ne réside pas à Besançon, qu'il serait utile de procéder à une nomination.

Pierre Daguet indique le poste de vice-président serait intéressant pour Patrick (actuellement secrétaire), plus « valorisant » par rapport aux contacts et interlocuteurs officiels (notamment les collectivités locales).

Patrick Dignac accepte donc de devenir vice-président de l'association. Se pose alors la question d'élire un nouveau secrétaire.

Christophe accepte le poste de secrétaire de l'association.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Point trésorerie, comptabilité, adhésions depuis le 1^{er} janvier 2019

Cotisations : 550 €

Dons : 610 €

Subventions : 500 € (Ville)

Reste disponible : 672 €

Alexandre Jury indique que les appels à cotisation ayant été envoyés début juin, d'autres adhésions devraient arriver dans les prochaines semaines. Pour mémoire, il y avait 114 adhérents à jour au 31/12/18 (soit 1140 € de cotisations).

Programme et organisation des Journées du Patrimoine (JEP)

Le programme provisoire des JEP a été envoyé la semaine dernière à la Ville, pour parution de la brochure habituelle. Le programme est à peu près identique aux années précédentes, avec ouverture des deux gares, les visites commentées, l'évitement central, la machinerie. Il est encore possible d'y apporter des modifications jusqu'à début juillet.

Comme chaque année, nous lancerons un appel à volontaires, de manière à pouvoir ouvrir la gare basse, la gare haute et l'évitement central sur les deux jours.

Michel Rouge veut bien faire les visites techniques. Daniel Orcel signale qu'il sera peut-être mobilisé par le CCH le samedi : si besoin, Christophe Gras peut remplacer Daniel à la machinerie. Patrick Dignac peut se positionner à l'évitement central pour faire les démonstrations avec les chariots en bois.

Partenariat avec le CCH pour une visite guidée, prêt de matériels, etc.

Un appel à volontaires sera également fait pour le nettoyage début septembre (date à confirmer). Il suffit de 4 ou 5 personnes pour assurer un minimum de nettoyage.

Tous les membres du CA présents sont volontaires pour participer aux Journées du Patrimoine.

Patrick Dignac propose de faire une animation qui soit dans la thématique nationale des JEP (« arts et divertissements »). Nous pourrions solliciter le trio « Louki » pour proposer une animation à la gare haute le dimanche après-midi.

Le trio accepterait d'intervenir le dimanche pour un prix de 200 € (au lieu de 400€ en moyenne). Trouver une solution de repli en cas de pluie : le garage de la gare haute ? A voir si cela est réalisable (le plafond est très bas et il y fait sombre).

Il serait également possible de solliciter l'association « Rail Miniature 25 » pour installer la maquette du Funiculaire dans la gare haute. Cela constituerait une animation inédite,



Les Amis du Funiculaire de Besançon



d'autant que la maquette du Funiculaire n'a jamais été présentée sur le site. Patrick et Alexandre vont réactiver les contacts avec cette association.

Etude technique de faisabilité, financements

Alexandre Jury expose la situation actuelle concernant l'étude technique et touristique.

Se pose le problème du financement de l'étude technique, qu'il faut réaliser dans un premier temps (l'étude touristique peut attendre).

Pour rappel, les coûts de l'étude technique : 10 800 € TTC ; étude touristique : 22 000 € TTC.

Solliciter le Département pour l'étude touristique ? Demander au Grand Besançon ? Alexandre rappelle que depuis la loi NOTre, les Départements ne sont plus compétents en matière de développement du Tourisme (transféré aux régions) ; ils se consacrent désormais davantage sur le social.

Il est aussi convenu de donner des signes de vie à Grand Besançon Habitat avant la rentrée, car nous n'avons pas donné de nouvelles depuis septembre 2018 et la collecte de fonds pour la gare haute.

Gérald Demoulin pose des questions concernant l'étude touristique et les financements possibles.

Le CA prend la décision de demander une subvention au Conseil Régional, de solliciter le département et/ou l'agglomération.

Distribution des dépliants de l'association

2000 nouveaux dépliants ont été réceptionnés. Gérald, Christophe, Pierre, Adrien se proposent de distribuer des dépliants dans leurs secteurs respectifs.

Questions diverses

Patrick doit s'occuper de la boutique de produits dérivés en ligne présentée lors de l'AG du 8 avril : il reste quelques détails à régler. Il faudrait pouvoir présenter ou lancer la boutique lors des Journées du Patrimoine, ce qui constituerait aussi un événement original.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.